

## Éléments démographiques et financiers disponibles à fin mai 2012

### DONNEES DE POPULATION

#### Les cotisants du RSI

Au 31 mai 2012, le RSI compte un peu plus de 2,7 millions de cotisants. Leur progression annuelle (+6,1%) est toujours portée par la dynamique des auto-entrepreneurs (+27,8%), tandis que le nombre de cotisants non auto-entrepreneurs diminue légèrement (-0,9%).

Le nombre d'affiliations d'auto-entrepreneurs enregistrées au cours des cinq premiers mois de 2012 sont semblables à celles observées sur les cinq premiers mois de 2011. Par ailleurs, leurs radiations continuent leur montée en charge (+55% par rapport au 5 premiers mois de 2011).

Au total, l'effectif des auto-entreprises s'élève à plus de 800.000, en hausse de +27,8% en rythme annuel. Cette croissance s'amenuise cependant, compte tenu de la progression des radiations.

Au 31 mai 2012, les auto-entrepreneurs représentent plus du quart de l'ensemble des cotisants (29,5%). Ce poids est néanmoins à relativiser car à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, plus de 50% des auto-entrepreneurs n'ont pas déclaré de chiffre d'affaires positif.

Tableau 1 : les cotisants du RSI au 31 mai 2012

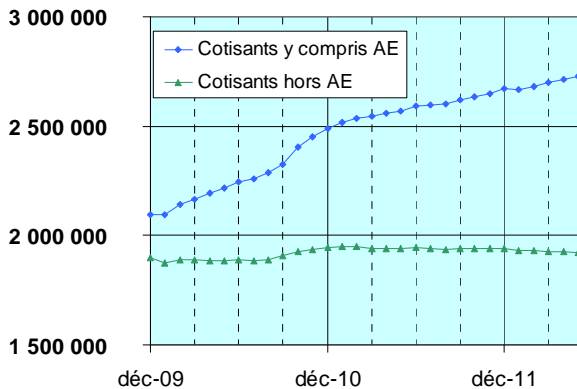
Mai 2012	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	mai. 2012	Evolution 2012/2011	mai. 2012	Evolution 2012/2011	mai. 2012	Evolution 2012/2011	mai. 2012	Evolution 2012/2011
<b>Cotisants du RSI</b>	<b>981 046</b>	<b>7,1%</b>	<b>1 108 228</b>	<b>4,1%</b>	<b>637 837</b>	<b>8,2%</b>	<b>2 727 111</b>	<b>6,1%</b>
<i>Dont cotisants auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs</i>	316 478	30,4%	258 023	24,5%	229 628	28,0%	804 129	27,8%
<i>Dont cotisants non auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs.</i>	647 309	-1,3%	820 345	-0,8%	408 209	-0,5%	1 875 863	-0,9%
<i>Dont cotisants conjoints. collaborateurs.</i>	17 259	-2,3%	29 860	0,4%			47 119	-0,6%

Données au 31/05/2012. Evolution depuis le 31/05/2011. France entière.

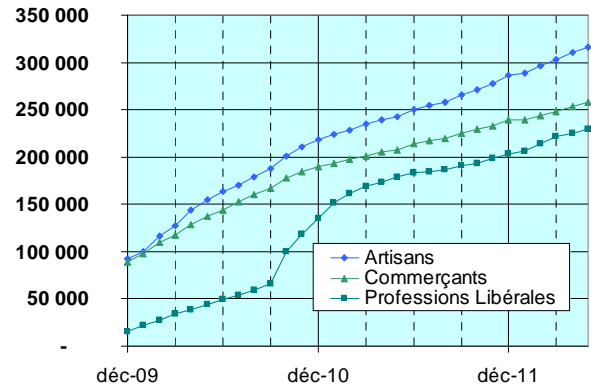
Sources : Artisans et commerçants : Portail CREA ; Professions libérales : Population Santé, Observatoire stock.

Champ : Cotisants prestataires santé ou non

**Graphique 1 : Les cotisants du RSI, avec et sans les auto-entrepreneurs (déc. 2009 – mai. 2012)**



**Graphique 2 : Les cotisants auto-entrepreneurs selon la profession (déc. 2009 – mai. 2012)**



### La population protégée par l'assurance maladie du RSI au 31 mai 2012

Au 31 mai 2012, la population protégée par l'assurance maladie du RSI est de plus de 4 millions d'assurés et progresse au rythme annuel de +4,0%. Cette hausse est là aussi soutenue par le dynamisme de la création d'auto-entreprises. Cette hausse s'observe aussi bien pour les actifs que pour les ayants droit (avec respectivement +35 % et +53% entre mai 2011 et mai 2012).

La croissance des actifs protégés pour le risque maladie reflète les tendances observées pour l'ensemble des cotisants. Elle est cependant moins rapide. Cela tient principalement au fait que les nouveaux cotisants sont moins souvent prestataires maladie.

**Tableau 2 : population protégée par le RSI au 31 mai 2012**

Mai 2012	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Mai. 2012	Evolution 2012/ 2011	Mai. 2012	Evolution 2012/ 2011	Mai. 2012	Evolution 2012/ 2011	Mai. 2012	Evolution 2012/ 2011
Actifs <sup>(1)</sup>	839 139	6,0%	910 868	2,7%	471 747	5,8%	<b>2 221 807</b>	<b>4,6%</b>
Pensionnés	274 765	1,1%	307 049	0,1%	59 203	5,5%	<b>648 740</b>	<b>1,1%</b>
Ayants droit	467 838	5,1%	506 364	2,5%	214 713	8,3%	<b>1 190 941</b>	<b>4,5%</b>
<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>	<b>1 581 847</b>	<b>4,8%</b>	<b>1 724 479</b>	<b>2,2%</b>	<b>745 694</b>	<b>6,4%</b>	<b>4 065 028</b>	<b>4,0%</b>

Données au 31/05/2012. Evolution depuis le 31/05/2011. France entière. Source : Population Santé, Observatoire stock.

(1) Actifs et Actifs retraités

(2) dont Assurés à titre gratuit.

N.B. Ce tableau inclut quelques personnes dont la catégorie socioprofessionnelle n'est pas précisément déterminée. Par contre, il n'inclut pas les bénéficiaires en maintien de droit (radiés). Par ailleurs, de nombreux retraités du RSI sont polypensionnés. S'ils sont couverts par un autre régime d'assurance maladie, ils ne figurent pas non plus dans ce tableau. Il en va de même pour les cotisants polyactifs.

## Les pensions de vieillesse de base et d'invalidité au 29 février 2012

Au 31 mai 2012, on dénombre plus de 2 millions de bénéficiaires de pensions vieillesse du RSI. Plus de 1,5 million de pensions sont versées au titre des droits directs.

Le second semestre de l'année 2011 a vu les premiers effets du décalage progressif de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans, issus de la réforme des retraites du 9 novembre 2010. Le premier temps de ce décalage, de 60 ans à 60 ans et 4 mois, concerne les assurés nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1951 et le 1<sup>er</sup> janvier 1952. Ce décalage a provoqué mécaniquement une diminution des nouveaux retraités de droit direct et un infléchissement de la croissance de l'ensemble des retraités de droit direct. En rythme annuel, les retraités de droit direct ont augmenté de +2,1% en décembre 2011 contre +2,7% en juillet 2011. Le léger regain de croissance du mois de décembre 2011 tient à l'arrivée à l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans et 4 mois, des retraités nés en juillet 1951 (Cf. graphique 3).

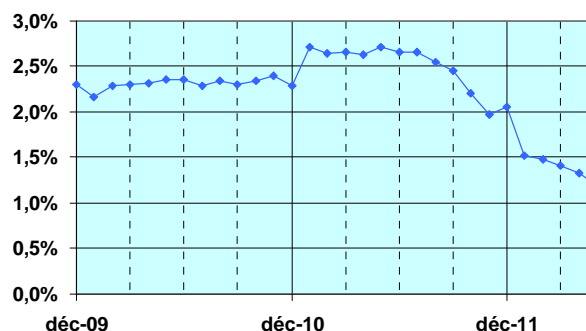
L'évolution de ces effectifs début 2012 s'inscrit dans cette tendance de décélération des flux de nouveaux retraités. Les assurés nés durant les 6 derniers mois de l'année 1951 peuvent désormais partir en retraite alors que ceux de la génération 1952 pourront partir à compter de novembre 2012.

Il est à prévoir que la diminution des nouveaux retraités va encore s'accroître au mois de juin de l'année 2012, car pour la génération 1952, l'âge légal de départ en retraite est de 60 ans et 9 mois (de 5 mois plus important que pour la génération née au 2<sup>nd</sup> semestre 1951). En octobre 2012, les assurés nés en janvier 1952 pourront alors partir en retraite.

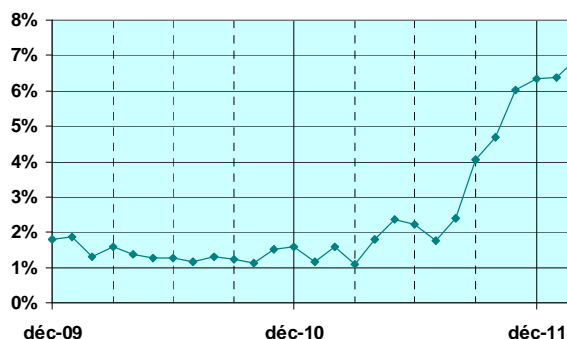
Le RSI sert par ailleurs un peu plus de 24.000 pensions d'invalidité, dont l'évolution (+7,4% en

rythme annuel à fin mai) est affectée par le recul de l'âge légal de la retraite. Les assurés invalides nés après le mois de juillet 1951, ont pu continuer à recevoir leur pension d'invalidité et les passages de l'invalidité à la retraite ont donc été retardés (Cf. graphique 4). Ce retard sera encore plus important pour la génération de 1952.

**Graphique 3 : Taux de croissance annuel des effectifs de retraités de droit direct**



**Graphique 4 : Taux de croissance annuel des effectifs d'invalides**



**Tableau 3 : les bénéficiaires de pensions de retraite et d'invalidité au 31 mai 2012**

Mai 2012	Artisans		Commerçants		Ensemble	
	Mai. 2012	Evolution 2012/2011	Mai. 2012	Evolution 2012/2011	Mai. 2012	Evolution 2012/2011
<b>Bénéficiaires de pensions de retraite (A)</b>	<b>893 363</b>	<b>1,1%</b>	<b>1 124 848</b>	<b>1,0%</b>	<b>2 018 211</b>	<b>1,1%</b>
Dont pensions de droit direct seulement (B)	633 308	1,1%	831 975	1,3%	1 465 283	1,2%
Dont pensions de droit dérivé seulement (C)	242 306	1,1%	227 630	0,2%	469 936	0,7%
Dont pensions de droit dérivé et de droit direct (D)	17 749	1,4%	65 243	0,5%	82 992	0,7%
<b>Bénéficiaires de pensions d'invalidité</b>	<b>13 864</b>	<b>6,0%</b>	<b>10 498</b>	<b>9,3%</b>	<b>24 362</b>	<b>7,4%</b>

Données au 31/05/2012. Evolution depuis le 31/05/2011. France entière. Sources : CREA pour les pensions de retraite et service statistique pour l'invalidité. Depuis le 31/12/2010, ce tableau retrace des effectifs de pensionnés et non plus des pensions. Ces effectifs peuvent différer puisque un retraité peut cumuler une pension de droit direct et une pension de droit dérivé. Le tableau est organisé de façon à obtenir l'équation : A = B+C+D.

## DONNEES DE PRESTATIONS

### Prestations maladie à fin mai 2012 : le rythme de croissance des soins de ville toujours soutenu par l'évolution de la population du régime

En cumul à fin mai 2012, la croissance des remboursements de soins de ville conserve une tendance soutenue : +5,0% sur les douze derniers mois corrigés des jours ouvrés, contre +4,9% à la fin de l'année 2011

Cette tendance, qui concerne l'ensemble des postes, résulte principalement de l'accroissement notable du nombre de consommateurs (+5,6%) particulièrement marqué chez les auto entrepreneurs. Ces derniers contribuent pour près de la moitié à la croissance des remboursements.

#### Une dynamique d'évolution des honoraires médicaux et dentaires qui se poursuit

Les honoraires médicaux et dentaires progressent toujours à un rythme soutenu (+6,3%). Cette évolution tend néanmoins à s'amenuiser (+7,0% en fin de premier trimestre), dans la mesure où celle-ci résulte en partie des revalorisations tarifaires survenues en 2011.

Concernant les **consultations des généralistes**, après le rebond observé en mars consécutif à l'épisode épidémique (+6,3%), l'évolution semble se stabiliser à un niveau proche de février 2012 (+5,8%).

Les **actes techniques** conservent une croissance soutenue (+6,8%). Elle s'explique par le fort accroissement des actes de chirurgie et d'anesthésie effectués en cliniques privées, mais aussi par l'intégration des remboursements d'actes d'anatomocytopathologie au sein de ce poste au cours du second semestre 2010.

Enfin, les actes dentaires progressent de +5,6%.

#### Les prescriptions, principal poste de dépenses de soins de ville

Les **prescriptions** constituent environ les deux tiers des soins de ville. Hors IJ et transports, elles augmentent de +4,7%.

#### Les médicaments

La progression des remboursements de **médicaments** (+4,3%) est fortement impactée par les remboursements liés à la rétrocession hospitalière. Cette augmentation résulte de phénomènes de rattrapage des retards de facturation plus ou moins importants suivant les établissements.

Hors rétrocession, la progression des remboursements de médicaments reste modérée : +2,9 %. Cette dernière évolution s'explique par la forte croissance

des remboursements des médicaments à vignette barrée en noire (+10,5%). Parmi ceux-ci, figurent notamment les médicaments qui sont prescrits dans le cadre du traitement de la DMLA qui continuent leur très forte progression (+25 %).

**La LPP et les produits d'origine humaine** marquent une légère décélération (+4,5% contre +5,1% à fin avril).

#### Les auxiliaires médicaux

La dynamique de croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** se maintient à un niveau élevé : +6,0% (+6,2% pour les infirmières et +5,4% pour les masseurs-kinésithérapeutes).

#### Les indemnités journalières

La croissance des **indemnités journalières** retrouve sa tendance de fin d'année 2011 : +1,9%

#### Les autres dépenses de soins de ville

Le fort ralentissement des dépenses de **transports** (+3,3 % contre +5,0% à fin mars), résulte d'un effet base en lien avec la mise en place de nouvelles modalités de facturation à la fin du 1er trimestre 2012.

Les dépenses de **biologie**, retrouvent leur tendance de fin 2011: +4,9% (+4,2% à fin février 2012). Le phénomène de rattrapage lié à un mouvement de grève au sein de la profession, survenu en février, est désormais résorbé.

#### La tendance des établissements

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +3,6%.

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social** augmentent de +5,5% (dont +3,6% pour le secteur Personnes Agées et +10,0% pour le secteur Personnes Handicapées).

Les dépenses relatives aux **établissements privés** progressent de +7,4%. Le poste ODMCO évolue de +6,2%. Ceci résulte principalement des séjours chirurgicaux (+11,2%) et, dans une moindre mesure, des séjours obstétricaux (+16,2%).

Par ailleurs, les dépenses relatives aux **soins de suite et de réadaptation** progressent de +9,3% et celles de **psychiatrie** s'accroissent fortement (+12,5%). Ces évolutions résultent en partie d'un « effet offre » lié à la création et/ou l'extension de structures).

Tableau 4 : les remboursements effectués à fin mai 2012

RSI - France entière - Tous risques En millions d'euros	Données brutes mai.12	Taux de croissance à fin mai 2012		Taux de croissance à fin mai 2012	
		ACM	ACM -CJO (1)	PCAP	PCAP -CJO (1)
<b>Soins de Ville</b>	1 417,9	3,2%	5,0%	2,7%	3,6%
Honoraires médicaux et dentaires	441,1	4,4%	6,3%	2,9%	3,9%
dont Consultations	131,4	5,3%	7,2%	2,3%	3,3%
C Omnipraticiens	87,2	3,9%	5,8%	1,1%	2,1%
C Spécialistes	35,8	2,0%	3,8%	0,6%	1,5%
Visites	13,8	-2,8%	-1,0%	-4,4%	-3,5%
Actes Techniques	183,3	4,9%	6,8%	3,4%	4,4%
Actes dentaires	73,6	3,7%	5,6%	1,6%	2,6%
Prescriptions	817,5	2,9%	4,7%	2,9%	3,9%
dont Médicaments	472,6	2,5%	4,3%	2,9%	3,9%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	99,0	2,7%	4,5%	1,6%	2,6%
Auxiliaires médicaux	173,4	4,1%	6,0%	4,5%	5,5%
Actes infirmiers	82,0	4,4%	6,2%	3,7%	4,7%
Actes masseurs-kiné	57,7	3,5%	5,4%	5,8%	6,9%
Biologie	72,6	3,0%	4,9%	1,1%	2,1%
Autres prestations (2)	66,6	1,9%	3,7%	-1,4%	-0,5%
dont Frais de transport des malades	62,9	1,5%	3,3%	-1,7%	-0,7%
Indemnités journalières	92,7	1,9%	1,9%	2,2%	2,2%
<b>Etablissements de santé (3)</b>	1 548,4	4,2%	4,6%	4,6%	4,8%
Etablissements sanitaires publics	1 029,6	3,6%	3,6%	4,4%	4,4%
Etablissements sanitaires privés	292,0	5,5%	7,4%	4,7%	5,7%
Etablissements sanitaires médico-sociaux	226,7	5,5%	5,5%	5,6%	5,6%
<b>Total sur champ ONDAM</b>	2 966,4	3,7%	4,8%	3,7%	4,2%

(1) Corrigé des jours ouvrés (2) dont transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour l'année 2010 et 2011  
Source : RSI / SARDE / Etat 601 + acomptes provisionnels pour la dotation annuelle de financement aux étab. publics et en forfaits de soins.

Tableau 5 : les dépenses de soins de ville à fin mai 2012

RSI - France entière - Tous risques	Taux moyen de remboursement Janv.12 - mai.12 (1)	Taux de croissance PCAP-CJO Janv.12 - mai.12		Taux de croissance ACM-CJO Janv.12 - mai.12	
		Montant remboursable	Montant remboursé	Montant remboursable	Montant remboursé
<b>Soins de Ville (hors IJ)</b>	77,9%	5,2%	5,2%	4,6%	4,3%
dont Honoraires médicaux et dentaires	78,3%	6,0%	6,3%	6,6%	6,4%
Prescriptions	76,8%	4,9%	4,7%	3,6%	3,2%
Autres prestations (2)	91,6%	4,0%	3,7%	4,6%	4,4%

(1) Montant remboursé / Montant remboursable (2) dont transports et cures  
Source : RSI / SARDE / Etat 601.

## Les prestations servies par les régimes d'assurance vieillesse et invalidité

Les prestations servies durant les 5 premiers mois de l'année au titre des droits directs du régime vieillesse de base et complémentaire sont en hausse de respectivement, 3,4% et 4,1% pour les artisans et de 2,9% et 3,5% pour les commerçants. Ces taux sont en net repli par rapport au taux de croissance annuel 2011/2010 en raison de la diminution du nombre de retraité suite à la réforme de l'âge légal de départ à la retraite. Le décalage étant plus important à partir de mai 2012, il est probable que les prestations servies fléchissent au cours du second semestre 2012.

A l'inverse et de manière complémentaire, les prestations d'invalidité corrigées de la revalorisation enregistrent une accélération. La réforme des retraites a eu pour effet de diminuer les passages de l'invalidité à la retraite, d'augmenter les effectifs d'invalides (cf. p.3) et donc les masses de prestations versées au titre de l'invalidité.

On notera que la revalorisation des pensions du régime de base au 1<sup>er</sup> avril 2012 est de 2,1%, soit un effet en année pleine de 2,1% sur 2012 contre 1,8% en 2011.

Tableau 6 : les prestations servies par les régimes de base en 2011 et 2012

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2011	Evolution 2011/2010	Janv. à mai. 2012	Evolution 2012/2011
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 196</b>	<b>3,8%</b>	<b>1 356</b>	<b>2,9%</b>
dont pensions contributives de droit direct	2 578	4,3%	1 098	3,4%
dont pensions contributives de réversion	450	2,4%	190	2,3%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 717</b>	<b>2,7%</b>	<b>1 596</b>	<b>2,1%</b>
dont pensions contributives de droit direct	2 852	3,5%	1 211	2,9%
dont pensions contributives de réversion	589	0,8%	246	0,8%

Tableau 7 : les prestations servies par les régimes complémentaires en 2011 et 2012

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2011	Evolution 2011/2010	Janv. à mai. 2012	Evolution 2012/2011
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>977</b>	<b>5,4%</b>	<b>419</b>	<b>4,1%</b>
dont pensions contributives de droit direct	853	5,4%	366	4,1%
dont pensions contributives de réversion	124	5,6%	53	4,2%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>502</b>	<b>7,9%</b>	<b>215</b>	<b>4,2%</b>
dont pensions contributives de droit direct	410	7,4%	175	3,5%
dont pensions contributives de réversion	92	10,0%	40	7,5%

Tableau 8 : les prestations servies par les régimes invalidité-décès en 2011 et 2012

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2011	Evolution 2011/2010	Janv. à mai. 2012	Evolution 2012/2011
<b>Artisans</b>	<b>143</b>	<b>4,7%</b>	<b>62</b>	<b>8,6%</b>
dont prestations Invalidité	120	5,5%	53	8,6%
<b>Commerçants</b>	<b>89</b>	<b>5,0%</b>	<b>38</b>	<b>6,4%</b>
dont prestations Invalidité	81	5,1%	35	7,5%

Sources : RSI / DCF. Données au 31/05/2012. France entière. Evolutions PCAP : Période comparée à l'année précédente. Outre les pensions contributives dont le détail est retracé ici, les prestations légales des régimes de base comprennent des allocations et des majorations.



## L'ÉVOLUTION DU RECOUVREMENT

### Les cotisations des artisans et des commerçants

Au 31 mai 2012, le taux global de restes à recouvrer hors TO baisse de 0,5 point par rapport à celui de mai 2011 (12,3% contre 12,8% l'an passé). Cette amélioration concerne les cotisants mensuels (-0,6pt) mais surtout les trimestriels (-2,5pts) et confirme le constat positif des premiers mois de l'année.

Le montant des émissions de cotisations hors TO est plus élevé globalement qu'en 2011 et leur encaissement se fait plus rapidement, ce qui explique l'amélioration visible du recouvrement depuis 5 mois.

Le transfert de cotisants mensuels vers les trimestriels (38,8% des émissions hors TO contre 35,4% l'an passé) provoque mécaniquement une baisse des émissions hors TO mensuels (-2,3%). Cependant cette baisse est plus prononcée que celle des encaissements, ce qui traduit là encore une amélioration du recouvrement.

Malgré une augmentation de +13% des émissions pour les trimestriels, et là également les encaissements progressent plus vite (+17%).

De plus, les taux de 2011 de RAR étaient particulièrement élevés en raison des régularisations de cotisations sur les comptes radiés depuis 2008 qui avaient également touchés les cotisants hors TO. Mais si l'on exclut ces régularisations post-radiations, les taux de RAR hors TO restent meilleurs que l'an passé (-2,0 points pour les trimestriels et -0,2 point pour les mensuels).

Y compris TO, le taux global de restes à recouvrer baisse de 6,4 points par rapport à celui de mai 2011 (21,7% contre 28,1% l'an passé). Les plans de radiations des comptes en taxation d'office (TO) multiple menés depuis la fin d'année 2011, continuent de faire baisser la part des TO dans les restes à recouvrer : elle est de 49,5 % fin mai 2012 contre 62,6 % en 2011, soit -12,9 points.

A noter tout de même que les régularisations post-radiations sont stoppées depuis fin 2011. Leur reprise à la fin du premier semestre pourrait entraîner une remontée mécanique des RAR.

**Tableau 9 : Taux de restes à recouvrer selon qu'ils excluent ou pas les taxations d'office et selon la périodicité d'échéance, au 31/05/2012**

Taux de restes à recouvrer	Y.C. TO		HORS TO	
	Mai-11	Mai-12	Mai-11	Mai-12
Mensuels	7,4%	5,1 %	4,3%	3,7%
Trimestriels	53,4%	42,4 %	28,5%	26,0%
<b>TOTAL</b>	<b>28,1%</b>	<b>21,7 %</b>	<b>12,8%</b>	<b>12,3%</b>

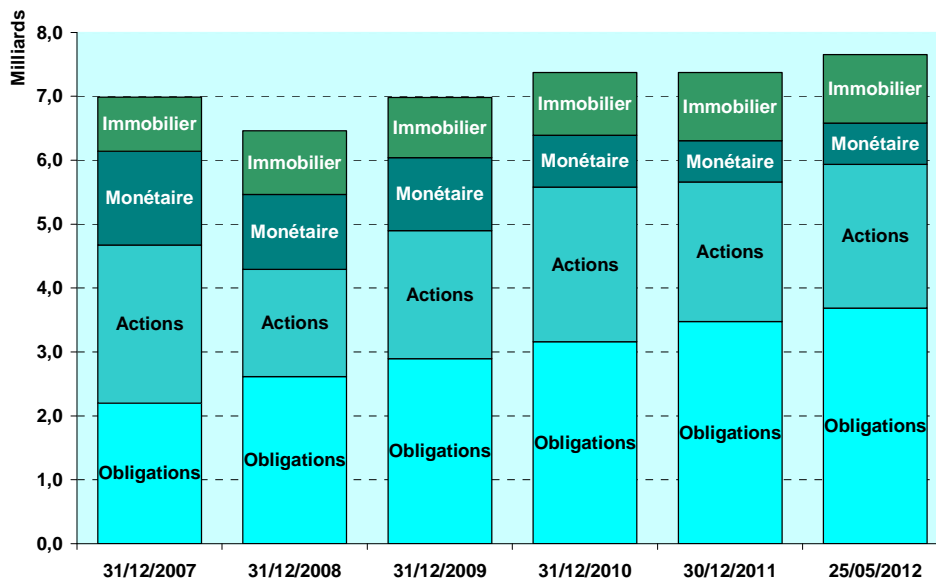
Source : ACOSS. Champ ISU- Hors accessoires (majorations et pénalités de retard) - hors procédures collectives. Données au 31/05/2012. Pour les cotisations recouvrées par les URSSAF, les restes à recouvrer sont appréciés en fonction des seules cotisations exigibles à cette date de l'année

## LES ACTIFS DES REGIMES

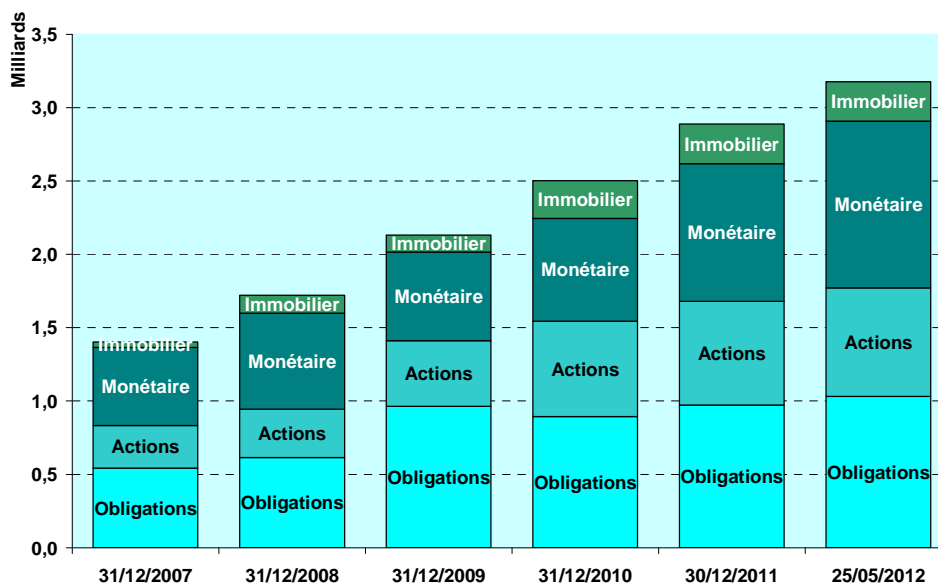
Les actifs des régimes complémentaires vieillesse s'élèvent au 25 mai 2012 à 7.653 M€ pour les artisans et à 3.177 M€ pour les commerçants. Ces montants correspondent aux actifs totaux des deux régimes (fonds de roulement inclus) et tiennent compte des expertises en valeur vénale du patrimoine immobilier.

A la même date, les actifs des régimes invalidité et décès s'élèvent respectivement à 617 M€ pour les artisans et à 477 M€ pour les commerçants. Le total des actifs de ces cinq régimes représente donc à cette date plus de 11,9 milliards.

Graphique 5 : évolution des actifs du régime complémentaire vieillesse des artisans



Graphique 6 : évolution des actifs du régime complémentaire vieillesse des commerçants



Source : RSI / DEEP / Gestion financière des actifs du RSI

Directeur de la publication : Stéphane Seiller – Coordination éditoriale : Direction des études, des équilibres et des placements / Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres – Rédacteur : Fabien Deschamps (fabien.deschamps@rsi.fr)  
Contact : Valérie Perrin (valerie.perrin@rsi.fr).

Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex - [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)

Cette publication, dont la numérotation est chronologique, comprend trois séries : les bilans annuels (bleus), les tableaux de bord financiers (verts) et les zooms (orange). Ces trois séries sont disponibles sur notre site Internet : [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr) dans la rubrique : A propos du RSI / Publications / Etudes statistiques, financières et actuarielles